




La santé dans les territoires les plus fragiles : ASV, CLS, même cause, même combat...même résultat ?

Le 19 mai 2026 de 10h00 à 16h00

En présentiel et en visioconférence

au siège de Médecins du Monde France (que l'on remercie !)
84 avenue du Président Wilson 93210 Saint-Denis

Métro Front Populaire 

Inscrivez-vous : <https://forms.gle/SRp8DzfdbPM8rWKe9>
Jusqu'au 7 mai 2026 (inscription gratuite et nécessaire)

Le lien Teams vous sera envoyé quelques jours avant

09h30 : Accueil Café

10h00 -12h30 : « La place des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) dans les CLS »

Restitution et échanges autour de l'enquête

Les Ateliers Santé Ville (ASV), nés dans les années 2000 au sein des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV), ont démontré toute leur pertinence et ont joué un rôle essentiel pour révéler les inégalités sociales et territoriales de santé. Aujourd'hui, leur évolution interroge : leur visibilité est réduite et leurs moyens semblent fragilisés.

Depuis les années 2010, les Contrats locaux de santé (CLS) se sont progressivement imposés comme un outil central de déploiement des politiques publiques de santé au niveau des communes et des intercommunalités. Dans de nombreux territoires, ils se sont appuyés sur les dynamiques initiées par les ASV, en les prolongeant, en coexistant avec eux, ou parfois en s'y substituant. Et depuis la loi Lamy (2014), le CLS, lorsqu'il existe, constitue le « volet santé » du contrat de ville.

Dans ce contexte, plusieurs questions émergent : quelle(s) place(s) occupent aujourd'hui les démarches territoriales de santé tels que les ASV et les CLS et de quels moyens disposent-elles ? Quels sont les leviers dont dispose le contrat de ville pour mobiliser le droit commun ? Et pour les territoires sans QPV, notamment en milieu rural, comment les CLS parviennent-ils à prendre en compte les fragilités socio-économiques des habitants ?

Avec la participation de : Inter-Réseaux des professionnels du Développement Social et Urbain (IRDSU), Réseau National des Centres Ressources Politique de la Ville (RNCRPV), Association ROC-CLS (Réseau Occitanie des Coordos CLS).



14h00 - 16h00 : Assemblée Générale de Fabrique Territoires Santé

Ce temps institutionnel sera l'occasion de revenir ensemble sur l'année écoulée et de préparer la suite de nos actions

- Rapport moral du Conseil d'administration
- Rapport financier et rapport du commissaire aux comptes
- Rapport d'activités
- Élection pour le renouvellement du conseil d'administration

NB : Vous n'avez pas besoin d'être adhérent·e pour participer à l'AG
Seul le vote est réservé à tout·e adhérent·e à jour de ses cotisations

Participez à la vie associative !

Vous pouvez :

- Renouveler votre adhésion 2026 (en ligne ou via le bulletin ci-joint)
- Candidater pour rejoindre le Conseil d'Administration (acte de candidature ci-joint)
- Donner votre pouvoir à un·e autre adhérent·e si vous ne pouvez être présent·e (document ci-joint)

Ce que l'engagement à Fabrique Territoires Santé apporte à ses adhérent·es : témoignages

« Cela me permet de me repérer dans l'actualité des politiques publiques de santé et celles de la Politique de la Ville et ainsi de situer mon territoire dans ce contexte. » (KB)

« Cela me permet de contribuer collectivement à faire vivre valeurs et dynamiques visant à réduire les inégalités de santé dans un collectif diversifié ! » (CM)

« Faire partie d'un collectif dynamique et engagé, qui fait vivre le projet associatif, contribue à promouvoir la santé dans les territoires et à soutenir les acteur·rices des dynamiques territoriales de santé. » (DF)

« Être membre du Conseil d'administration de la Fabrique me permet de défendre le fait que les CLS doivent rester centrés sur la lutte indispensable contre les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé. C'est également très enrichissant de travailler et d'échanger avec des personnes aux profils variés, toutes engagées dans ce même objectif. » (SE)

« Pour moi, c'est primordial de faire entendre la voix des habitants. La santé est leur première préoccupation, pour leurs enfants et pour eux. C'est pour cela que je suis à Fabrique Territoires Santé, qui agit pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé. » (BM)

En espérant vous voir nombreux et nombreuses pour ce temps fort de réflexion collective et de vie de l'association,

Amicalement,
Didier Febvrel
Président